

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre mail de ce jour concernant ma position sur la sécurité routière.

C'est un sujet sur lequel j'ai toujours porté beaucoup d'attention, oui à la prévention, non à la répression.

Pour confirmer cela, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un extrait de mon journal de campagne qui concerne justement la sécurité routière.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François ROCHEBLOINE
Député de la Loire



Pour une sécurité routière qui responsabilise l'automobiliste !

La multiplication des radars et des moyens de lutte contre la vitesse ont sans aucun doute permis de réduire la mortalité sur nos routes au cours des quatre dernières décennies. Cependant, il n'est pas raisonnable que les pouvoirs publics n'agissent que sous l'angle du tout répressif, ce que j'ai dénoncé, sachant que nos forces de l'ordre sont par ailleurs très sollicitées pour les missions de surveillance du territoire, la lutte contre la grande délinquance et le terrorisme. Les radars de nouvelle génération doivent être installés en priorité sur les secteurs routiers réellement accidentogènes.